

## Après la patiente accumulation, le décaissement stratégique



### DAVID LEMIEUX

Vice-président et directeur général,  
Valeurs mobilières Desjardins

Pendant des décennies, vous avez fait des efforts pour accumuler des actifs en prévision d'une retraite confortable qui vous permettra de réaliser vos projets et de faire plaisir aux personnes que vous aimez. Mais comment vous assurer que ces actifs continueront de fructifier et qu'ils dureront aussi longtemps que souhaité? Ce qu'il vous faut, c'est une bonne stratégie de décaissement.



Aussi important que l'accumulation, le décaissement stratégique favorise l'utilisation optimale des économies. Il ne s'improvise pas et nécessite une planification minutieuse pour offrir un maximum d'avantages. Ordre et taux de retrait des avoirs, choix des stratégies fiscales, fractionnement éventuel du revenu avec le conjoint ou la conjointe, etc. : votre gestionnaire de patrimoine peut jouer un rôle crucial en vous expliquant les options qui s'offrent à vous et en répondant à toutes vos questions.

De plus, puisque l'établissement d'une stratégie de décaissement est une opération complexe requérant une vision globale des avoirs, il peut être judicieux de consolider ces derniers en un seul endroit.

Au cours de mes 27 années de carrière en tant que gestionnaire de patrimoine, j'ai accompagné plusieurs personnes dans cette démarche. Le nombre de sujets à aborder surprend souvent. Par exemple : vente éventuelle de sa résidence, achat d'un chalet, départ vers la Floride, planification successorale, protections, investissements immobiliers, transfert d'entreprise. Chaque stratégie est unique et adaptée à la réalité de la personne concernée. De plus, un bon plan est « dynamique » : il évolue grâce à des révisions périodiques pour prendre en considération les aléas des marchés ou les imprévus de la vie.

Bref, ne sous-estimez pas la planification de cette période de votre vie, ni toute la richesse qui peut en découler!



### Connaissez-vous l'application VMD Conseil?

Elle vous permet d'accéder facilement à vos comptes à partir de votre téléphone intelligent ou de votre tablette.

- Consultez le sommaire de vos actifs ainsi que leur répartition.
- Visualisez vos rendements.
- Accédez à vos listes de surveillance.
- Obtenez de l'information boursière, notamment les cotes et les nouvelles du marché.

**Téléchargez l'application gratuitement  
dès maintenant!**

# Assurance invalidité : vous êtes votre principal actif!



**CÉDRIK CAPPELLI**

Conseiller principal en planification financière

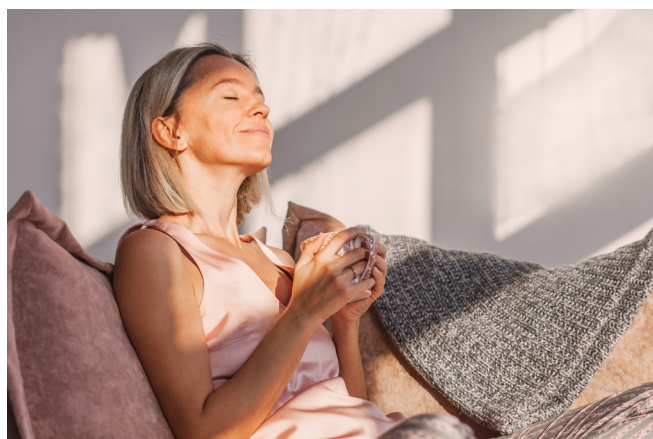
À la base, l'assurance de personnes est un transfert de risques vers un assureur moyennant une prime. Or, existe-t-il un risque plus coûteux que celui de perdre votre capacité à gagner un revenu?

Dans la hiérarchie de l'utilisation optimale de vos ressources, souscrire les assurances dont vous avez besoin trône en tête de pyramide. Peu de personnes ont la chance d'avoir suffisamment d'économies pour s'autoassurer. Il vaut mieux transférer le risque et dormir l'esprit tranquille.

Que vous soyez professionnel, entrepreneur ou employé, un accident ou une maladie qui vous fait perdre votre capacité à gagner un revenu peut avoir des conséquences désastreuses sur votre autonomie financière.

## Les protections en cas d'invalidité

L'assurance invalidité existe sous forme individuelle et collective. Les assurances individuelles sont utiles pour les particuliers non couverts par une assurance collective ou pour compléter une protection existante. Les travailleurs autonomes et les entrepreneurs peuvent souscrire une couverture additionnelle pour les frais d'affaires, comme le loyer ou les salaires.



En assurance collective, l'assureur couvre un groupe de personnes. Les assureurs offrent aussi, par l'entremise des institutions financières, des protections collectives applicables aux mensualités d'un financement.

L'assurance invalidité vise un remplacement de revenu mensuel pour une période fixe (par exemple : deux ans, cinq ans) ou jusqu'à la retraite. Les primes peuvent être nivelées pour la durée du contrat ou augmenter tous les dix ans.

## Surveillez le délai de carence et la définition d'invalidité totale

Qui dit contrat, dit attention au sens des mots! Le délai de carence est la période d'attente avant le versement des prestations suivant une réclamation. Plus cette période est longue, moins les primes sont élevées; mais pour se permettre d'attendre plus longtemps, il faut avoir un fonds d'urgence bien garni.

L'invalidité totale peut être définie comme l'incapacité à exercer toute activité ou d'accomplir les tâches importantes liées à sa profession. Dans le deuxième cas, la protection est plus vaste. Soyez vigilant avec les définitions.

## Au point de vue fiscal

Types de couvertures	Primes déductibles (Payeur)	Prestations imposables (Bénéficiaire)
<b>Collective – employeur</b>		
Primes payées à 100 % par l'employé	✗	✗
Primes payées en partie ou en totalité par l'employeur*	✓	✓
<b>Collective – prêteur</b>	✗	✗
<b>Perte de revenus individuelle</b>	✗	✗
<b>Frais d'affaires</b>	✓	✓

\* La prime payée par l'employeur n'est pas un avantage imposable pour l'employé. Les primes payées par l'employé, le cas échéant, seront déductibles à l'encontre des prestations entièrement imposables.

## Deux choses à garder en tête

1. Il est certes dérangeant de payer pour quelque chose qui ne servira peut-être jamais, mais la tranquillité d'esprit n'a pas de prix.
2. Une protection en cas d'invalidité ne saurait être complète sans mandat de protection et sans convention entre actionnaires, associés ou copropriétaires. Discutez-en avec votre gestionnaire de patrimoine.

# Trois questions... sur l'investissement responsable



**MICHEL DOUCET**

Vice-président, stratège d'investissement et gestionnaire de portefeuille

*Comme une boussole éthique, il guide les choix d'investissement vers la résilience.*

## 1. Quelle est votre définition de l'investissement responsable?

On a souvent tendance à associer l'investissement responsable (IR) à un portefeuille axé uniquement sur des solutions « vertes ». En fait, l'IR englobe une approche plus large visant à intégrer certes les critères environnementaux, mais aussi les facteurs sociaux et de gouvernance (ESG).

L'objectif de cette approche est de créer des portefeuilles qui génèrent des rendements tout en contribuant de manière positive à la société et à la planète. Comment? En favorisant l'adoption de pratiques durables, par exemple investir dans des entreprises qui mettent en place des initiatives de promotion de la diversité, de gestion responsable des ressources naturelles ou de gouvernance transparente.

« L'IR est un levier puissant pour faire fructifier votre patrimoine. »

## 2. Comment ces pratiques peuvent-elles contribuer positivement aux performances des entreprises?

Prenons l'exemple de la gouvernance transparente et de la promotion de la diversité :

- Une gouvernance transparente permet une évaluation plus précise des risques et des occasions, donc une prise de décision plus éclairée pour les investisseurs. Elle réduit le risque de fraude et de corruption, renforçant la réputation de l'entreprise et attirant plus d'investisseurs. Elle constitue un impératif éthique, mais elle crée aussi un environnement propice à la confiance et à la stabilité, des éléments essentiels pour soutenir la performance d'une organisation.

- En favorisant la diversité, les entreprises peuvent stimuler l'innovation au sein de leurs équipes grâce à des perspectives variées, ce qui amène différentes approches pour résoudre des problèmes ou anticiper les besoins du marché. Cette capacité à innover renforce la position concurrentielle des entreprises en les rendant plus adaptées aux évolutions des marchés et plus préparées à saisir de nouvelles occasions d'affaires.

En somme, les entreprises sont mieux outillées et plus résilientes grâce aux pratiques durables.



## 3. En période de fluctuations des marchés, est-ce que l'investissement responsable demeure pertinent?

Bien sûr! L'IR est avant tout de l'investissement. Il nous offre d'aller au-delà de l'analyse financière traditionnelle et prend en compte des informations extrafinancières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de l'entreprise à créer de la valeur de façon durable.

Ces facteurs vont augmenter la confiance des investisseurs et des clients à l'égard de l'entreprise et ainsi en attirer de nouveaux. En fin de compte, la réputation devient un atout stratégique qui joue un rôle essentiel dans la stabilité financière de la société et dans la valeur de ses actions pendant les périodes d'incertitude.

En conclusion, l'IR est un levier puissant pour faire fructifier votre patrimoine tout en favorisant un avenir durable. Votre conseillère ou conseiller peut vous guider dans la construction d'un portefeuille aligné sur vos valeurs. N'hésitez pas à lui en parler.

## Et si vous faisiez de l'argent avec votre remboursement d'impôt?



### CAROLINE MARION

Conseillère principale en développement des affaires et rayonnement de l'expertise  
Fellow 2023 de l'Institut de planification financière

*Vous prévoyez recevoir un important remboursement d'impôt cette année? On en fait quoi? On part dans le Sud, ou on fait fructifier la chose? Beau problème!*



Voici quelques idées à discuter avec votre gestionnaire de patrimoine :

- **Cotisez à votre REER ou au REER de votre conjoint ou conjointe** si votre stratégie fiscale le suggère. L'investissement du remboursement vous fera économiser encore plus en impôt!
- **Diminuez vos dettes** dont les intérêts ne sont pas déductibles à des fins fiscales, comme la dette hypothécaire ou celle de la voiture si celle-ci est utilisée à des fins personnelles. Mieux encore, remboursez votre marge de crédit personnelle ou vos soldes de carte de crédit s'ils « traînent ». Règle générale, on paye les dettes les plus onéreuses en premier. Autre piste : versez un montant supplémentaire sur le capital du prêt hypothécaire. Vous avez habituellement le droit de rembourser un certain pourcentage par année sans pénalité.
- **Cotisez à votre CELI** pour bénéficier d'une croissance future à l'abri de l'impôt. Rappelons que vous pourrez y injecter jusqu'à 7 000 \$ en 2024 (ce qui s'ajoute à vos droits de cotisation au CELI non utilisés, le cas échéant). Plus vous cotisez tôt dans l'année, plus vous bénéficiez des rendements composés.

- **Donnez de l'argent à vos enfants majeurs afin qu'ils cotisent à leur CELI ou CELIAPP.**

L'un des plus beaux cadeaux que vous puissiez leur faire est de les initier à l'épargne. Profitez-en pour installer une relation entre vos enfants et votre conseiller ou conseillère. Il ou elle pourra leur expliquer des concepts financiers de base. Il est préférable que vos enfants s'adressent à une personne de confiance plutôt que de se fier aux « conseils » d'un tiktokeur sous stéroïdes qui fait des *selfies* devant sa Lamborghini.

- **Cotisez au REEE de vos enfants ou de vos petits-enfants mineurs** – ça aussi, c'est un très beau cadeau pour leur avenir!

- **Profitez-en pour faire le tour de tous** les montants que vous accumulez durant l'année, comme les BONIDOLLARS des cartes de crédit Desjardins. Vous pouvez les combiner et les utiliser aux fins de placement. Ensemble, les petites sommes perçues à droite et à gauche pourraient avoir une incidence substantielle sur votre parcours vers l'autonomie financière.

### Pas de remboursement d'impôt = bonne nouvelle!

Pourquoi? Parce que l'argent qui reste dans vos poches fructifie dans vos poches. Idéalement, vous devriez verser le juste montant tout au long de l'année. Comment? Selon vos crédits d'impôt et vos déductions, il est possible d'ajuster vos retenues d'impôt. Discutez-en avec votre gestionnaire de patrimoine, de concert avec votre conseiller fiscal ou conseillère fiscale, le cas échéant.



**Siège social**  
1170, rue Peel, bureau 300  
Montréal (Québec) H3B 0A9

Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le contenu fiscal est notamment basé sur la législation et les politiques administratives publiées au moment de la rédaction. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins, et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marché. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins ne constituent aucunement une prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI).